



## PHASE 1 > ÉTUDES

L'étape indispensable au bon déroulement des travaux

### Un chantier colossal

360 M€  
d'investissements

587 communes  
& 445 000 habitants  
à fibrer

230 000 bâtiments  
à raccorder  
(logements, entreprises, mairies, écoles...)

24 000 KM de câbles  
en fibre optique

60 000 boîtiers optiques  
à installer

#### LES ÉTAPES

#### LE RÔLE DE MA COMMUNE



DÉFINIR L'EMPLACEMENT  
DES **LOCAUX TECHNIQUES**

**SIGNER UN ACCORD D'IMPLANTATION  
POUR LES ARMOIRES DE RUE**  
(préalable indispensable au lancement  
des études avant-projet) et choisir la couleur



TENIR COMPTE  
DES **PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS  
EN COURS ET À VENIR**  
SUR LA COMMUNE

**SIGNER UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION**  
à Seine-Maritime Numérique (SMN)  
des parcelles communales où seront installées les armoires  
de rue nécessaires sur la commune



**VÉRIFIER ET VALIDER LES ADRESSES À RACCORDER**  
**Attention** : ligne avec adresse incorrecte =  
foyer qui ne pourra pas bénéficier du très haut débit

**INFORMER SMN DES PROJETS**  
de construction connus en cours ou à venir (lotissements,  
zones d'activités économiques,...), des programmes  
d'enfouissement, de travaux sur les réseaux, etc



**FACILITER LE PASSAGE DU RÉSEAU FIBRE  
SUR DES PARCELLES ET BÂTIMENTS PRIVÉS**

**Signature de conventions immeubles**  
SMN signe une convention  
avec les propriétaires de bâtiments collectifs  
ayant plus de 4 prises pour faire entrer la fibre optique  
dans le bâtiment et obtenir le diagnostic technique d'amiante

**PROCÉDER AUX CORRECTIONS NÉCESSAIRES  
IDENTIFIÉES PAR SMN**  
(création ou modification des numéros et/ou noms de rue).  
La Poste se charge de l'enregistrement et de la diffusion  
des nouvelles adresses



**Signature de conventions façades**  
SMN identifie, informe et signe une convention  
avec les propriétaires de maisons et bâtiments  
où il y aura besoin d'accrocher la fibre en façade

**ACCOMPAGNER SMN**  
pour l'obtention des signatures de conventions  
de passage de la fibre avec des tiers  
(propriétaires, bailleurs) en faisant le lien  
en cas de difficultés.  
Décréter une servitude administrative, si nécessaire



## PHASE 2 > TRAVAUX



Le déploiement de la fibre sur le territoire

LES ÉTAPES	LE RÔLE DE MA COMMUNE
 <p><b>INSTALLER LES LOCAUX TECHNIQUES ET ARMOIRES DE RUE</b></p>	<p><b>INSTRUIRE LES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME</b> déposées par SMN et nécessaires à l'implantation de mobiliers urbains</p>
 <p><b>DÉPLOYER LA FIBRE OPTIQUE EN AÉRIEN ET EN SOUTERRAIN</b></p>	<p><b>ACCORDER LES PERMISSIONS DE VOIRIE NÉCESSAIRES</b> à la réalisation des travaux de génie civil en domaine public routier communal</p> <p><b>DÉLIVRER LES ARRÊTÉS DE CIRCULATION NÉCESSAIRES</b> au bon déroulement des travaux</p> <p><b>INTERVENIR SI NÉCESSAIRE AUPRÈS DE PROPRIÉTAIRES</b> faisant obstacle au déploiement de la fibre (exemple : entretiens de haies et élagage d'arbres pour permettre le déploiement de la fibre en aérien)</p>



## PHASE 3&4 > RACCORDEMENT & COMMERCIALISATION

L'installation de la fibre dans les logements, la location des réseaux aux fournisseurs d'accès à Internet et la commercialisation des abonnements

LES ÉTAPES	LE RÔLE DE MA COMMUNE
  <p><b>OUVRIR LE RÉSEAU ET RACCORDER LES HABITANTS</b></p>	<p><b>INFORMER ET SENSIBILISER</b> avec l'accompagnement du Département et de votre communauté de communes et d'agglomération, les habitants sur l'arrivée et l'intérêt de la fibre</p> <p><b>SOUSCRIRE POUR LA MAIRIE, L'ÉCOLE,...</b> un abonnement pour un accès à Internet via la fibre optique</p>

À l'initiative du Département et des collectivités locales de Seine-Maritime, le syndicat mixte **"Seine-Maritime Numérique"** est l'acteur principal chargé du développement numérique sur notre territoire.

### Seine-Maritime Numérique

regroupe :

- > le Département de la Seine-Maritime
- > 14 communautés de communes
- > 3 communautés d'agglomération
- > la Métropole Rouen Normandie
- > et le Syndicat Départemental des Énergies (SDE 76)

**D'ici 2023**, Seine-Maritime Numérique vise à équiper 100% du territoire du département en fibre optique. Pour atteindre cet ambitieux objectif, nous avons besoin de la mobilisation de tous les élus et de l'implication de toutes les collectivités dans chaque étape du déploiement.